

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 27 mars à dix-huit heures quinze  
En exercice : 10 minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon,  
Présents : 6 régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de  
Absents : 4 Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire,  
Jacqueline CABROL.

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

**Présent(e)s :** BERNA Martine, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh,  
MILHET Benoit, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absent(e)s représenté(e)s :**

MONJAL Mathilde donne procuration à BERNA Martine

RAYSSEGUIER Christian donne procuration à MILHET Benoit

**Absent(e) :** LECUTIER Jean-Marc, AUSSILLOU Pierre

**Secrétaire de séance :** RUIZ Benoit

**Date convocation :**

Le 18 mars 2025

**Date affichage :**

Le 18 mars 2025

**Délibération N°2025\_D02**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2025.**

Monsieur Benoit MILHET propose au Conseil Municipal le Budget Primitif de la  
Commune pour 2025.

Le conseil examine le budget primitif de 2025.

Après délibération,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune  
pour 2025 qui se trouve en annexe.

Fait à Boissezon le 27 mars 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Ainsi fait et délibéré à  
Boissezon, les jours, mois  
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au  
registre des délibérations  
du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission à la  
sous-préfecture :

Le 27 mars 2025